

DÉTAIN-ET-BRUANT

Le coffre du "Poiset"

*A.P.R.A.C.O. et C.E.L.T. **

Le coffre se situe à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Dijon, sur la commune de Détain-et-Bruant, au lieu-dit « En Roche Chèvre ». Il se trouve sur un replat proche d'une rupture de pente, placée à mi-coteau, dans une combe entaillant le plateau de l'Arrière-Côte dijonnaise.

Ce coffre repéré et fouillé en 1933 par E. Guyot, est décrit comme trapézoïdal, orienté nord-ouest - sud-est, mesurant 3,90 m de long pour 1,80 m et 0,80 m de large. Chaque côté était formé de deux dalles d'inégales longueurs. Il était par ailleurs divisé en deux caissons, l'un de 2,80 m, l'autre de 1,10 m, par deux dalles de refend se chevauchant. La petite chambre possédait une couverture. L'existence d'un tumulus avait été reconnue sur les côtés et à l'une des extrémités. La fouille a consisté en un vidage des deux chambres ; le matériel archéologique se trouvait pour l'essentiel dans la plus grande. Les ossements étaient brisés, les céramiques aussi. Seul fut reconstitué un vase caliciforme. Guyot signalait un calage de petites dalles à l'intérieur des grandes.

La découverte en 1985 d'un tumulus intact lors des travaux préliminaires à la restauration, nous avait conduit à entreprendre une fouille de sauvetage qui répondait à un triple but :

- comprendre, si possible, les différentes opérations d'édification du coffre et de son tumulus ;
- récupérer le matériel, non vu ou abandonné, lors de la fouille ancienne (1933) qui avait été hâtive ;
- dégager le pourtour du coffre pour permettre le relèvement des dalles le constituant.

La fouille a été conduite en 1985 et 1986 sur la totalité des quarts est et ouest du tumulus et sur des bandes d'un mètre cinquante de largeur à la jonction entre celui-ci et le coffre dans les quarts nord

* Texte établi par J. Dorion, pour l'Association pour la Prospection et la Recherche Archéologique en Côte-d'Or et le Cercle d'Etudes Locales des Tilles.

et sud. De plus, des sondages d'un mètre carré ont été effectués à quatorze mètres des axes du quadrillage au sud-ouest, nord-ouest et nord-est. Au sud-est à la même distance se trouve un affleurement du substrat calcaire.

Au terme de ces deux campagnes, et après les contrôles stratigraphiques en zone stérile, nous pouvons donc considérer comme solidement établies la succession des opérations de construction du coffre et de son tumulus et leur évolution taphonomique. C'est probablement sur la roche naturellement nue, comme semblent le montrer à la fois les affleurements au sud et l'absence de solution de continuité stratigraphique à la périphérie du tumulus, que la population chalcolithique a rapporté une masse lenticulaire d'argile brun-rouge jouant le rôle de semelle de fondation. Dans celle-ci ils ont planté les dalles constituant le coffre, puis les ont calées en utilisant des procédés techniques variés : rang de pierres piquées simple, rang de pierres piquées renforcé d'une deuxième ligne enfoncée en coin contre la dalle, muret de pierres plates, voire au nord-ouest par combinaison de deux techniques. Seule la dalle du grand côté nord-est, située la plus au nord n'a pas été calée extérieurement (peut-être parce que placée en dernier et appuyée sur la cloison de refend ?). Dans un deuxième temps, les angles ont été consolidés comme en témoignent une très grosse pierre à l'angle sud, un massif de pierres en double pendage au nord et l'élargissement du muret à l'ouest. Enfin, dans un troisième temps, le tumulus a été constitué et la blocaille a recouvert les systèmes de calage. Peu à peu les dépôts de pente se sont accumulés, recouvrant le tumulus à l'exception de sa partie sommitale ; le tout a été scellé par un petit horizon de cailloutis au-dessus duquel on trouve l'humus. La poussée latérale des matériaux, les labours dont on voit les traces au sommet des dalles et la fouille ancienne ont, chacun à leur manière, contribué à provoquer l'effondrement du coffre sur lui-même.

Au mois de juin 1986, les dalles ont été relevées et la cloison intérieure rétablie. Le coffre a été rempli au trois quarts de pierres recouvertes par une couche de concassé et le tumulus remis en forme. Le sommet des dalles a été traité contre les infiltrations et le gel. Nous espérons avoir préservé pour quelques dizaines d'années encore ce modeste monument mégalithique.